



COD/ML

**Représentation Permanente de la
Belgique auprès des Nations Unies**

823 United Nations Plaza
345 East 46th Street, 4th floor
New York, NY 10017
Tel. (212) 378 6300
Fax (212) 681 7618

S. 2002 / 1351

La Représentation permanente du Royaume de Belgique auprès des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général adjoint aux Affaires juridiques et à l'honneur de se référer à la note LA/COD/42 (C) du Secrétaire général des Nations Unies intitulée « Election des Juges de la Cour pénale internationale » datée du 13 septembre 2002.

Par la présente, la Représentation permanente voudrait porter à la connaissance du Secrétaire général adjoint aux Affaires juridiques que le Gouvernement belge a décidé de présenter la candidature du Professeur Marc Bossuyt au poste de Juge à la Cour pénale internationale.

Au vu des expériences professionnelles du Professeur Bossuyt (professeur de droit international, expert des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme et Juge à la Cour d'arbitrage de Belgique), cette candidature est présentée au titre de la liste B aux fins du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Conformément au paragraphe 7 de la résolution de l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale sur les modalités de l'élection des juges, le Secrétaire général adjoint aux Affaires juridiques voudra bien trouver, en annexe, un document (version française et anglaise) indiquant de manière détaillée en quoi le Professeur Marc Bossuyt présente les qualités requises par l'article 36 du Statut.

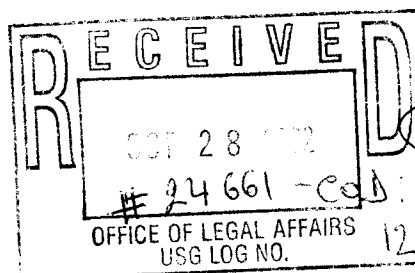
D'ores et déjà il y a lieu d'attirer l'attention sur la compétence du candidat belge dans des domaines tels que :

- l'analyse approfondie de dossiers complexes concernant des situations relatives aux droits de l'homme.
- la prévention de la discrimination, y compris la discrimination raciale
- la protection des droits des minorités
- le droit international humanitaire

En outre, les documents suivants (version française et anglaise) sont joints à la présente note :

- le curriculum vitae du Professeur Marc Bossuyt :
- une déclaration présentant la vision du Professeur Marc Bossuyt au sujet de la Cour pénale internationale, notamment ses idées pour garantir la mise sur pied d'une Cour pénale internationale crédible et efficace.

La Représentation permanente du Royaume de Belgique auprès des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler au Secrétaire général adjoint aux Affaires juridiques les assurances de sa très haute considération.



New York, le 24 octobre 2002.

Monsieur Hans CORELL,
Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques,
Conseiller juridique,
Nations Unies, Bureau S-3427A
New York.

OCT 29 2002